

Comité d'Intérêt Local

du CAP BRUN et du PETIT BOIS

Siège social : « Villa Tamaris » - 1358 Bd JB ABEL, Toulon
Tél : 07 87 75 93 09 - E-mail : claudetequi.brest@orange.fr
Siret : 477 793 459 00025



Compte-rendu de réunion

Conseil d'Administration du lundi 12 octobre 2020 au YCT

1) Fonctionnement du CIL :

- Nous avons rencontré le 22 septembre Mme Pascale Janvier, Adjointe au Maire chargée de la démocratie participative, des CIL et de la solidarité de quartiers, (remplaçante de Mme Feunteun), et Mr Bertrand Sevin.

Il s'agissait d'un premier contact pour faire connaissance et mettre en avant nos priorités :

- Les problèmes sanitaires et les problèmes de sécurité pour les riverains du chemin de la batterie basse et de l'Anse Méjean.
- La zone 30 km/h entre le Régina et la Parc Isthmia
- Les problèmes liés à l'augmentation de la circulation principalement sur l'avenue de la résistance suite aux nombreuses nouvelles constructions.

Mme Pascale Janvier nous a informé qu'elle souhaitait mettre en place un rendez-vous périodique tous les 2 à 3 mois afin d'avoir une communication plus fluide et d'assurer un suivi régulier concernant nos différents dossiers.

- Dans le cadre de la démocratie participative, nous souhaitons non seulement remonter les problèmes qui nous sont signalés, mais également faire connaître à nos interlocuteurs, chaque fois que possible, la solution qui nous paraît la plus adaptée :
 - La sécurité sur le chemin de la batterie basse :
La création d'un cheminement piétonnier sur ce chemin est demandée par de nombreux riverains. Le problème est très complexe compte tenu du croisement obligatoire des véhicules et de l'étroitesse de la chaussée. Julien Mari a accepté de préparer une proposition détaillée et claire qui sera soumise au conseil d'administration pour approbation avant envoi à Mme Janvier et Mr Sevin.

- Les problèmes sanitaires pour les riverains de l'Anse Méjean et du chemin de la batterie basse :
Suite aux plaintes qui nous sont remontées concernant les odeurs pour le moins nauséabondes, plus particulièrement pour les riverains de l'Anse Méjean, nous avons convenu de demander par mail la relance de l'étude concernant la connexion au réseau des eaux usées pour l'Anse Méjean et le chemin de la batterie basse.

Nous demanderons également que le nombre ou la capacité des poubelles et/ou la fréquence d'enlèvement des ordures soient revus à la hausse pour la période estivale.

- Protection des posidonies :
Nous allons intervenir à nouveau auprès des pouvoirs publics pour les alerter sur le non-respect des règlements par certains plaisanciers et demander que des mesures soient prises pour préserver notre côte.
- Protection de l'environnement :
Il nous est signalé que des déchets encombrant les berges le long de la côte et sur le chemin des douaniers de l'Anse Tabarly à l'Anse Méjean.
- Problèmes de sécurité entre l'Anse Tabarly et l'Anse Méjean liés à des individus faisant à priori un « commerce discret ».
- Demande d'information sur la date de réouverture du chemin des douaniers de l'Anse Tabarly à l'Anse Méjean.
- Problème de sécurité sur l'avenue de la Résistance lié une chaussée et des trottoirs trop étroits, et en mauvais état :
Travaux réalisés sur une partie de l'avenue. Nous souhaiterions connaître les prochaines portions qui sont prévues pour être refaites, ainsi que l'agenda des travaux.
Afin d'assurer la sécurité de tous, sans tomber dans le répressif, nous proposons la mise en place de ralentisseurs supplémentaires.

2) Point sur le CA du 24/09 de la Fédération des CIL de l'Est :

- Le point principal du CA de la Fédé concernait le retour d'informations suite à la rencontre qui s'est tenu le 18/08 entre les fédérations des CIL de l'Ouest et de l'Est.

Il nous a été demandé notre approbation sur des intentions partagées que nous avons refusé de donner avant de le soumettre à notre CA du Cap Brun et du petit Bois.

Les 2 points pour lesquels notre approbation est sollicitée sont les suivants :

- *Approbation / la non-immixtion dans les attributions des CIL :*

Notre commentaire :

- Pourquoi nous demander notre approbation sur un point qui est clairement stipulé dans les statuts de la Fédé de l'Est ?

- Approbation / la solidarité entre les 2 Fédé dans le cadre de réflexions, études et avis sur des sujets « transversaux » comme les transports, la pollution, la sécurité...

Etant précisé qu'oralement, le bureau de la Fédé de l'Est nous informe qu'il a fait connaître à celui de l'Ouest son opposition formelle à un rapprochement plus étroit entre les 2 Fédé... car il y aurait des dossiers propres à chaque Fédé.

Nos commentaires :

- Nous sommes favorables au principe de rechercher autant que faire se peut une position commune et donc solidaire sur « tous » les sujets.
- Nous contestons que des sujets comme l'A57, l'accès à la gare, le projet Mayol/Pipady par exemple, puissent être considérés comme non-transversaux. Qui peut prétendre que les habitants de la partie Ouest de Toulon ne soient pas intéressés et concernés par ces dossiers ?
- Nous considérons qu'il serait plus utile dans l'intérêt général d'œuvrer à un rapprochement plus étroit entre les 2 fédé et que tous les dossiers concernant Toulon concernent aussi bien les habitants de l'Ouest que ceux de l'Est. Nous ne voyons aucun contre-exemple.

Cela dit, nous sommes très conscients du travail énorme réalisé par les membres du bureau de la Fédé de l'Est sur des dossiers très lourds, et nous les en remercions très sincèrement.

Notre désaccord ne porte que sur l'opposition formelle, exprimée par le bureau, concernant un rapprochement plus étroit entre les 2 Fédé.

- Julien Mari se porte volontaire pour participer au sein de la Fédé aux travaux concernant la commission Pollution.

3) Actions menées, en cours ou à mener :

- Nous allons reprendre contact avec Mr Patrick Hernandez dont la candidature avait été suspendue cause COVID.
- Point sur notre site web :
 - l'Etat des Lieux :
Le logiciel que nous utilisons pour les mises à jour de notre site n'est plus maintenu depuis quelques temps maintenant. Cela implique des bugs à répétitions et des attaques de virus...
Sans compter que notre site n'est plus vraiment dans le coup !
 - L'évolution de notre site web :
Conscient de l'importance de la communication, et conscient que l'outil principal de communication en 2020...c'est le site web, nous pensons que le moment est venu d'investir dans la création d'un nouveau site.
Nous souhaitons qu'un outil largement répandu, régulièrement actualisé et sécurisé soit utilisé pour la création et la mise à jour de notre site. Nous souhaitons que cet outil soit simple afin que les mises à jour puissent être

réalisées en interne.

A ce jour WordPress est le CMS le plus répandu et correspond tout à fait à notre besoin. C'est un CMS en open-source, donc gratuit, qui permet une navigation plus agréable pour nos visiteurs avec un site responsive, c'est-à-dire un site adapté / PC, Tablette, Smartphone, TV.

- La conclusion :
Le cahier des charges ayant été approuvé par le CA, Jacques Boutet a pour mission de se rapprocher d'un de ses contacts pour savoir s'il peut se charger de cette mission, et si oui dans quelles conditions et sous quel délai.

4) Courriers reçus

- Beaucoup de mails reçus de la part de Mme P. Janvier pour nous tenir informé de l'ensemble des travaux sur la ville.

5) Tour de table (durée ~15 mn) :

- Guy le Roux : demande panneau 30 km/h à l'entrée et à la sortie du Bd Amouretti.
- Marie-Danièle Corne : demande que le miroir à la sortie du chemin du Pélican soit repositionné plus correctement.
- Julien Mari : demande un parking à vélo sur la place Baratier.

Le secrétaire
Patrick Doucet

Le Président
Claude Téqui